

R489 – Formation initiale à la conduite en sécurité

de chariot automoteur à conducteur porté

Santé et sécurité au travail (V2021Mai-03)



Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation les participants maîtriseront les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté dans un cadre professionnel.



Aptitudes et compétences acquises à l'issue de la formation

- Conduire un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.
- Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite d'un chariot automoteur, conformément au Référentiel du CACES® R489.
- Réaliser les opérations de stockage et de déstockage, de transfert de charges, de chargement et de déchargement.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite du chariot.

Pour qui ?



Public concerné

- Toute personne amenée à utiliser des chariots de manutention avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.
- Caristes ou futurs caristes.



Prérequis

- Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
- Être âgé de 18 ans minimum
- Maîtrise du français lu, écrit, parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).
- Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation chariots de manutention

Modalités pratiques



Durée & Délais d'accès

- De 14h à 35h pour l'initiation ou le perfectionnement. Et 14h Recyclage
- Délais d'accès : en fonction des disponibilités des stagiaires, des formateurs et du planning



Format

- Inter et Intra-entreprises
- Ajustements possibles
- Présentiel
- De 1 à 12 personnes maximum



Tarif

- Pour un devis, nous consulter selon la catégorie, le nombre de test / initial ou recyclage



R489 – Formation initiale à la conduite en sécurité

de chariot automoteur à conducteur porté

Santé et sécurité au travail (V2021Mai-03)

Parcours pédagogique



Méthodes & supports pédagogiques

Méthodes pédagogiques

- Un livret d'accueil est remis au stagiaire pour suivre une formation personnalisée composée de séquences théoriques en présentiel et à partir de ressources multimédia en autonomie, ainsi que d'exercices de mises en situations de travail.

Moyens techniques

- PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
- Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.



Programme de formation

Théorie

- Réglementation et textes en vigueur
- Notion de sécurité dans le cadre de l'utilisation d'un chariot automoteur à conducteur porté
- Principes de la conduite en sécurité
- Caractéristiques, classification et éléments constitutifs
- Choix d'un chariot en fonction de l'espace d'évolution
- Dispositifs de sécurité, la plaque de charge
- Vérifications, entretien d'usage et sécurité
- Vérifications avant la mise ou la remise en service et vérifications périodiques
- Autorisation de conduite
- Analyse des risques et les règles d'utilisation
- Et équipements de protection individuelle

Pratique (selon les catégories)

- Exercices pratiques de conduite de différents types de chariots en intérieur et en extérieur :
 - Adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée et aux caractéristiques de la charge • Opérations et vérifications de prise et de fin de poste • Circulation et arrêt en sécurité avec un chariot : à vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage • Opérations de maintenance de son ressort • Compte-rendu des anomalies et difficultés rencontrées à sa hiérarchie.
- Selon la catégorie de chariot :
 - Prise et dépose d'une charge au sol • Mise en stock et déstockage à tous les niveaux d'un palettier • Gerbage et un dégerbage en pile • Chargement depuis le sol ou déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque • Chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai • Prise, dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse



Intervenant

- Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur.
- Testeur qualifié par un organisme certificateur.



Evaluation

- Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite de chariots automoteurs à conducteur porté sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R489 de la CNAMTS, en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.